

## Citoyenneté et Smart Cities

Les relations entre les élus des villes et leurs administrés qui se limitaient la plupart du temps, en tout cas en France, à d'aimables échanges sur les marchés lors de campagnes électorales ou à l'occasion de conseils municipaux, n'échappent pas à la déferlante numérique qui envahit la vie quotidienne avec son cortège de plateformes d'échanges de données, d'applications mobiles, d'open data et autres objets connectés.

Si certains maires ou responsables de métropoles urbaines espèrent encore gérer leur territoire à l'ancienne, avec une certaine forme d'opacité sur l'évolution des impôts locaux ou sur la prise de décisions ayant des répercussions importantes sur le quotidien des usagers, ils ne pourront résister bien longtemps à de nouveaux outils, proposés principalement par des sociétés privées, et qui ont une véritable dimension de démocratie participative. C'est en particulier le cas de Flucity <http://www.flui.city> plate-forme de co-construction de l'espace public, qui a pour but de faciliter la prise de décision collective grâce à la participation à l'échelle locale. L'exemple d'Animacité <http://www.animacite.com> est un peu différent du précédent puisqu'il propose aux élus de recréer du lien avec leurs citoyens pour mieux leur faire comprendre la pertinence de leurs décisions. Dans une autre approche, plus contraignante pour les villes mal gérées, le nouveau mouvement politique Nous Citoyens met à la disposition des internautes un outil, la Vigie Citoyenne <http://vigiecitoyenne.nouscitoyens.fr> permettant d'évaluer la situation financière de leur commune et de l'interpeller en cas de problème.

Quelle que soit la nature des services proposés aux élus comme aux citoyens, ils ont le mérite non seulement de redonner du sens à l'exercice de la citoyenneté qui ne s'exprime pas uniquement au moment des élections, alors même que l'abstention est devenue le premier parti en France, mais de faire surtout comprendre à nos édiles que durant les six années de leur mandat, les électeurs et en priorité ceux qui auront voté pour leur programme, auront de nombreuses possibilités d'évaluer leurs actions, voire de les enrichir par les propositions qu'ils pourront leur soumettre.

C'est sur ce dernier point que peut se concrétiser réellement dans les faits la démarche de démocratie participative et les maires qui ont compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient en tirer ont aujourd'hui à leur disposition, en tout cas ceux et celles des plus grandes villes, un outil très efficace : l'open data ou donnée ouverte, qui est une donnée numérique d'origine publique ou privée, produite par une collectivité ou une entreprise et diffusée de manière structurée avec une licence ouverte garantissant son libre accès ainsi que sa réutilisation par tous. Il est très révélateur à ce propos que de nombreuses municipalités ont décidé de mettre à disposition de leurs usagers des sites dédiés à l'open data, grâce auxquels les plus créatifs mais aussi les plus citoyens proposent des applications conçues pour améliorer la vie quotidienne de leurs compatriotes. Il en est ainsi de Paris <http://opendata.paris.fr/page/home/>, de Bordeaux <http://opendata.bordeaux.fr>, de Montpellier <http://opendata.montpelliernumerique.fr/Les-donnees>, de la métropole de Rennes <http://www.data.rennes-metropole.fr>, de la Rochelle <http://www.opendata.larochelle.fr>,

...



Avec une liste s'allongeant chaque mois un peu plus, il est permis de penser qu'avec le retour d'expérience que ne manqueront pas de partager les élus ayant su optimiser l'usage intelligent de l'open data, la gestion de leurs villes respectives ne pourra que s'améliorer et ainsi redonner vraiment un nouvel élan à la citoyenneté de leurs administrés.